

Ecrit par Linda Mansouri le 10 août 2021

Vaucluse : ces centres commerciaux où le pass sanitaire est exigé



Dans un contexte de résurgence épidémique, à compter du 13 et jusqu'au 31 août 2021, l'application du pass sanitaire, déjà appliqué au magasin IKEA Vedène et au centre-commercial Auchan Avignon Nord, devient obligatoire pour l'ensemble des centres commerciaux de plus de 20 000 m² du département de Vaucluse :

- le magasin « IKEA » 84 270 Vedène,
- le centre commercial « Auchan Avignon Nord » 84 130 Le Pontet
- le centre commercial « Cap Sud Avignon » 84 000 Avignon,



Ecrit par Linda Mansouri le 10 août 2021

- le centre commercial « Auchan Mistral 7 » 84 140 Avignon,
- le centre commercial « E. Leclerc Carpentras » 84 200 Carpentras.

Rappelons que <u>la quatrième vague</u> n'épargne pas le Vaucluse. En l'espace de deux semaines, le taux d'incidence pour 100 000 habitants est passé de 80 à 396 (semaine 30). La forte hausse des contaminations, sous l'influence du variant Delta, a engendré une détérioration des capacités d'accueil du système médical départemental.

A lire aussi : Où le pass sanitaire n'est-il pas obligatoire ?